ELECTIONS LEGISLATIVES 12 MARS 1978

DE GAULLE L'AVAIT PREDIT :

C'est la « CHIENLIT POLITIQUE »

En dépit du bon sens : la politique est dans tout.
En dépit du bon sens : la politique est sur tout.
En dépit du bon sens : la politique est partout.

LES FRANÇAIS de BON SENS en ont RAS LE BOL de la politique politicienne.



En FRANÇAIS de BON SENS
nous nous présentons à vos suffrages

Michel LEBLANC
Candidat **55 ans**
Maire de Nançois-sur-Ornain.
Conseiller Général du Canton de Ligny-en-Barrois.
Ancien Déporté S.T.O.
A.C. 1re Armée Française et Indochine.
Dirigeant d'une petite entreprise.

Nelly POUTRIEUX
Suppléant **46 ans**
Mère de famille, 3 enfants.
Agricultrice à Sommaisnes.
Commune de Rembercourt-Sommaisnes.
Responsabilités Cantonales Agricoles.



Electrices, Electeurs :

En FRANÇAIS de BON SENS les Meusiens doivent prouver qu'ils en ont assez de l'action néfaste des inamovibles irresponsables technocrates Parisiens qui font les choix et nous font payer, à nous Meusiens, les pots cassés ;

Un seul exemple : Le désert de l'Autoroute A 4 face à la meurtrière RN 4 qui, malgré les promesses ministérielles n'est pas encore à 4 voies.

En FRANÇAIS de BON SENS : les Meusiens doivent prouver qu'ils exigent des changements sans accréditer l'illogisme de certains points essentiels du Programme dit « Commun ».

En FRANÇAIS de BON SENS : les Meusiens doivent voter pour des Meusiens 100 % dont l'esprit libéral et de bon sens a toujours été prouvé ;

Un seul exemple : Au Conseil Général, pour la commission départementale, Michel LEBLANC a toujours voté pour une juste répartition des sièges entre les élus de la Majorité et de l'Opposition.

En FRANÇAIS de BON SENS : Michel LEBLANC a toujours refusé d'être téléguidé par un parti politique quel qu'il soit.

En FRANÇAIS de BON SENS : Michel LEBLANC ne se contente pas d'adopter le principe de l'égalité effective de l'homme et de la femme dans le respect de la féminité. Il le prouve en choisissant pour suppléant : une femme, Mère de famille.

En FRANÇAIS de BON SENS : Il ne suffit pas de s'affirmer « ECOLOGISTE » pour obtenir les voix de ces FRANÇAIS de BON SENS : Michel LEBLANC montre l'exemple en refusant de participer à la guerre des affiches.

En FRANÇAIS de BON SENS : Il ne suffit pas de préconiser le maintien des agriculteurs à la terre. Il faut permettre à ceux-ci de s'exprimer. C'est ce qu'a compris Michel LEBLANC en choisissant pour suppléant une représentante du Monde agricole.

En FRANÇAIS de BON SENS : Nous vous exposons au verso un extrait de nos idées-forces en vous précisant ce qui nous sépare du PROGRAMME COMMUN.

En FRANÇAIS de BON SENS : les Meusiens prouveront qu'ils ont encore du BON SENS en votant massivement dès le 1er TOUR pour les Candidats des **FRANÇAIS de BON SENS :**

Michel LEBLANC Conseiller Général du Canton de Ligny-en-Barrois. Maire de Nançois-sur-Ornain. Candidat

Nelly POUTRIEUX Suppléant. Mère de famille. Agricultrice à Rembercourt-Sommaisnes.

LES MEUSIENS de BON SENS œuvrent pour les Meusiens et la France, et non pour un parti politique.

Nous vous présentons un extrait de nos idées forces

1°) **LIBERTE ABSOLUE d'ENTREPRENDRE.** La création d'entreprises nouvelles doit être systématiquement encouragée. Cette condition essentielle contribuera à résorber le chômage bien mieux que tous les discours des politiciens.

2°) **VERITABLE LIBERTE SYNDICALE et DEMOCRATIQUE** dans l'entreprise : oui au syndicalisme, mais NON au MONOPOLE de **quelques confédérations politisées.**

Nous réclamons le droit pour tout groupe de salariés de pouvoir former un syndicat dans l'entreprise pour défendre leurs intérêts et ceux de l'entreprise avant de défendre les partis politiques.

3°) **PARTICIPATION REELLE DES SALARIES** aux bénéfices des entreprises.

4°) **INVESTISSEMENTS OBLIGATOIRES :** Nous demandons que 20 % des gains des entreprises soient réservés chaque année aux investissements : c'est la condition essentielle pour ne pas laisser mourir les entreprises et pour pouvoir lutter efficacement contre le chômage.

5°) **5e Semaine de Congés à tous dès 1978.** (Pour ceux qui auraient tendance à baptiser cette mesure de démagogique, nous répondons qu'elle existe depuis plusieurs années dans l'entreprise dirigée par le candidat).

6°) **Formation professionnelle permanente et gratuite.**

7°) **Livret familial d'Epargne Santé.**

8°) **Salaire familial.**

9°) **Retraite à la carte** (de 55 à 65 ans).

10°) **Liberté de l'Enseignement** avec initiation à la vie pratique.

11°) **Décentralisation** Administrative et véritable régionalisation.

12°) **Priorité à l'Equipement industriel et social** aux communes de moins de 30 000 habitants.

13°) **Indépendance energétique.**

14°) **Maintien des Agriculteurs à la terre.**

15°) **Ajustement de l'Immigration** aux besoins de l'économie.

16°) **Réel combat contre l'inflation** sans baisse de l'activité économique.

17°) **Justice** plus équitable et rapide.

18°) **Egalité effective de l'Homme et de la Femme** dans le respect de la féminité.

19°) **Création d'Infrastructures** mettant les sports et les loisirs à la portée de tous.

20°) La place ne nous permet pas de développer nos idées forces ainsi que ce qui reste à faire en faveur :
- du 3e âge,
- des handicapés,

et de toutes les autres catégories sociales **dont le silence ne doit pas laisser les élus indifférents.**

FACE à L'ILLOGISME du PROGRAMME COMMUN :

1°) Si nous sommes d'accord avec le PROGRAMME COMMUN quand il prévoit l'amélioration de la situation des travailleurs et la recherche de l'amélioration des conditions de travail...

2°) Si nous sommes d'accord avec le PROGRAMME COMMUN dans sa lutte contre la spéculation...

3°) LES FRANÇAIS de BON SENS ne peuvent pas être d'accord avec le PROGRAMME COMMUN qui prévoit (page 76) **l'école obligatoire** jusqu'à 18 ans.

4°) LES FRANÇAIS de BON SENS ne peuvent pas être d'accord avec le PROGRAMME COMMUN quand il prévoit (page 157) de favoriser les regroupements de communes.

5°) LES FRANÇAIS de BON SENS sont totalement en désaccord avec l'esprit « ANTI-DEMOCRATIQUE et d'INEGALITE » de l'article concernant la nationalisation des écoles privées.

Cet article de la page 77 prévoit la fonctionnarisation de tout le personnel des écoles privées, **MAIS A L'EXCEPTION DES ECCLESIASTIQUES.**

Pour nous **FRANÇAIS de BON SENS** les Curés en civil, comme d'ailleurs les Religieuses sont des citoyens comme les autres et les exclure d'office du droit d'enseigner nous paraît AUSSI ANTIDEMOCRATIQUE que SI LE GOUVERNEMENT de M. BARRE se PERMETTAIT d'EXCLURE LES ENSEIGNANTS « Militants communistes ».

6°) Pages 57 et 107 du PROGRAMME COMMUN, il est prévu textuellement : « L'AGENCE de L'EMPLOI AURA la RESPONSABILITE et le CONTRÔLE **EXCLUSIF** du PLACEMENT des SALARIES à la RECHERCHE d'un EMPLOI.

Les FRANÇAIS de BON SENS sont en total désaccord avec ce texte : son application serait une atteinte à la liberté des travailleurs. Les travailleurs ne pourraient plus choisir, ni leur lieu de travail, ni leur entreprise. Ce serait un grand recul sur la liberté actuelle.

Il resterait un tout petit pas qui serait vite franchi, pour que chaque travailleur, à la recherche d'un emploi, soit dans l'obligation de présenter la carte du PARTI ou du SYNDICAT UNIQUE comme cela existe déjà au puissant syndicat du livre CGT de la Région Parisienne.

7°) Les FRANÇAIS de BON SENS ne peuvent pas être d'accord avec les nationalisations à outrance : contrairement à ce qui est affirmé par le PROGRAMME COMMUN, les nationalisations sont loin de régler tous les problèmes :

a) La S.N.C.F., très belle entreprise nationalisée à la tête du progrès. Or, qui peut l'empêcher de fermer ses lignes secondaires et ses gares non rentables même si cela aggrave le chômage ?
ABSOLUMENT PERSONNE.

b) Le téléphone, partie intégrante d'une très belle entreprise d'ETAT à la tête du progrès. Or, qui a pu l'empêcher de transférer ses services de renseignements de Bar-le-Duc à Epinal (il y a moins d'un an) ?
ABSOLUMENT PERSONNE.

c) E.D.F., très belle entreprise nationalisée à la tête du Progrès. Avec la complicité des inamovibles et irresponsables technocrates Parisiens délaisse nos campagnes où l'on réclame à cor et à cri dans plus de 50 % des communes, d'indispensables renforcements de réseaux.

Or, pour ne **citer qu'un exemple,** les partisans des nationalisations exigent :

Nationalisons RHÔNE-POULENC pour obliger cette société à construire des usines en France au lieu de les établir en Thaïlande ou en Amérique du Sud.

Pendant ce temps, personne ne proteste quand RENAULT, entreprise nationalisée construit des usines à l'Est, en Amérique du Sud ou ailleurs dans le Monde, alors qu'une partie de nos impôts subventionne les investissements de cette entreprise.

DEVANT TOUT CET ILLOGISME
DEVANT TOUTES CES CONTRADICTIONS

Comment les Meusiens de BON SENS peuvent-ils encore croire aux irréalités du PROGRAMME COMMUN ?

Comment les Meusiens de BON SENS pourraient-ils encore voter pour l'avènement du PROGRAMME COMMUN ?

EN MEUSIENS de BON SENS VOUS VOTEREZ DONC pour des FRANÇAIS 100 % MEUSIENS ET DES MEUSIENS 100 % de BON SENS

VOTEZ : Michel LEBLANC, Candidat
Nelly POUTRIEUX, Suppléant

PAGINATION : Les textes mentionnés ci-dessus ont été relevés dans le PROGRAMME COMMUN imprimé en 1972 par les Editions Sociales et préfacé par Georges MARCHAIS

Offset Typo-Lorraine